



Commune de

RIXENSART

Avenue de Merode, 75 - 1330 RIXENSART

Service enseignement

Votre correspondante : Coppens Vanessa

✉ vanessa.coppens@rixensart.be

☎ 02/634.21.31

Aux parents des élèves
des écoles communales
de Rixensart

Objet: Pandémie de coronavirus - Mesures prises par le Gouvernement fédéral – implications pour les écoles

Chers Parents,

Conformément aux décisions prises par le Gouvernement fédéral en date du 12 mars 2020 suite à la réunion du Conseil National de Sécurité, les cours sont suspendus à partir du lundi 16 mars jusqu'au vendredi 3 avril inclus.

Cette décision, comme indiqué par le Gouvernement fédéral, s'inscrit dans un dispositif dynamique et les mesures prises seront adaptées au fur et à mesure de l'évolution de la crise de la pandémie de COVID – 19.

Il est demandé aux écoles d'assurer en priorité un accueil pour **les enfants relevant de trois catégories:**

- les élèves dont les parents font partie de services de soins (médecins, infirmiers,...)
- les élèves dont les parents font partie de services d'urgence (pompiers, policiers, ambulanciers,...)
- les élèves qui ne pourraient être gardés que par leurs grands-parents

Nous faisons appel à votre sens civique en vous demandant de rechercher les meilleures solutions possibles afin de recourir au minimum au service d'encadrement organisé.

L'objectif étant de regrouper le moins de personnes possible, il est impératif que vous respectiez ces consignes de sécurité afin d'éviter la propagation croissante du virus, néanmoins, nous accueillerons les enfants pour lesquels aucune autre solution n'aura pu être mise en place.

L'encadrement sera assuré de 7h à 18h par les accueillantes et le personnel enseignant.

Afin de pouvoir organiser au mieux cet encadrement, nous vous demandons d'inscrire votre enfant par jour de fréquentation via la procédure de communication qui est portée à votre connaissance en même temps que la présente.

Afin que votre enfant ne perde ni ses bonnes habitudes ni ses acquis, il recevra des exercices portant sur les matières déjà vues à réaliser chez lui. Ces exercices sont facultatifs mais néanmoins fortement recommandés, ils ne seront pas évalués.

Votre enfant peut aussi s'entraîner de manière plus ludique sur le site pédagogique suivant : www.logicieleducatif.fr

Enfin, voici quelques informations complémentaires :

- le fonctionnement de tarification de la garderie reste le même qu'à l'habitude.
- aucun repas chaud ne sera distribué: les enfants doivent apporter leurs collations, leur pique-nique pour midi ainsi que leurs boissons.

Nous vous remercions pour votre compréhension et vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, chers parents, que notre priorité est le bien-être des enfants confiés à notre réseau d'enseignement.

Pierre VENDY

Patricia LEBON

Directeur général

Bourgmestre

Sylvie VAN den EYNDE

Echevine de l'Enseignement